



Compte Rendu du CA de l'UL du 23/09/2014 par les représentants des BIATSS SnpTES – A&I UNSA

1) Informations du Président et du Vice-Président

- Rentrée : nombre d'étudiants UL attendu égal à l'an dernier (différent suivant les collegiums)
 - * création de l'ESPE a asséché le vivier d'un des masters disciplinaires en SHS, ce qui peut poser des problèmes de réorientation pour certains étudiants
 - * orthophonie - concours avec numéris clausus à 40 : 17 étudiants retenus (lien avec l'avancement des dates du concours). Voir avec le Ministère une augmentation du numéris clausus pour compenser ce problème de sélection
- Dépôt du dossier KIC « Knowledge and Innovation Community » de l'European Institute of Innovation et Technologies (EIT) sur les Matières premières : le centre de co-localisation serait installé à Metz
- Démission de Clotilde BOULANGER, VP CS à la date du 14/10. Election prévue au conseil scientifique. Candidat proposé : M. VUILLERAS
- Pierre ARCHAMBAULT, chargé de mission CECOS est parti à la retraite. Charge reprise par Mathieu PETRISSANS
- Jean Louis MOREL a accepté une mission RI auprès de Karl TOMBRE
- Aurélien MARTIN, VP Etudiant sera remplacé lors du prochain CA (pris par son stage de fin d'année)
- Julien BARTHE remplace par interim Odile THIBIER en retraite
- Un appel d'offres sera lancé pour remplacer Harry RAMENAH chargé de mission pour le CST

Le Président signale que globalement, situation des Universités très difficile. Le budget en légère hausse ne compensera pas un certain nombre d'effet mécanique. Il manque 200 à 300 Millions d'Euros sur le budget de l'Enseignement Supérieur pour gérer les dépenses prévisibles. Situation identique pour les organismes de recherche

Le Président demande au CA le soutien à deux démarches :

- Motion CPU sur le budget 2015
- Motion de soutien de l'UL à « Science en Marche » : alerte auprès du gouvernement sur l'emploi scientifique

En ce qui concerne le CPER, le Président informe qu'il est en attente des notifications mais que ces dernières ne seront pas à la hauteur prévues mais à 50 % des dépenses effectués sur le précédent contrat !!

Un représentant des collectivités apportent le soutien des collectivités aux deux motions. Il pense qu'il serait intéressant d'avoir une motion spécifique à l'UL.



Le Président n'est pas contre. La motion est à construire en cernant nos priorités et nos problèmes particuliers car dans le système actuel, nous n'avons aucune visibilité.

Un Administrateur dit que les personnels sont déboussolés. Il leur est demandé beaucoup d'investissement notamment pour le PACTE mais avec quels résultats ! D'accord pour se battre mais pas contre des mirages. A force, c'est la démobilisation des équipes.

Pour le Président, le pacte a permis « le TUBE » et CEATECH. L'engagement de l'Etat pour « le TUBE » a été confirmé. Par contre, on note une baisse de 10 % des ANR. Le Président est conscient que beaucoup d'énergie a été investi dans des dossiers qui n'aboutissent pas.

Le même administrateur estime que problème est structurelle. Autonomie est un leurre. Nous avons les ennuis, sans les moyens pour les résoudre. Les Universités sont engluées dans le piège de l'autonomie. Est-ce que ce sera comme cela tous les ans ? Il ne voit pas d'issue. Le CA est condamné à trouver des solutions pour équilibrer son budget. La fusion n'a rien arrangé, elle a généré des coûts sans économie d'échelle. Si on doit se préoccuper tous les ans de ce point, cela va devenir explosif.

Pour un représentant des Collectivités, il y a un paradoxe à dire son inquiétude de l'avenir et faire le constat sur les risques de la non maîtrise des dépenses publiques. Il faut une volonté de réforme structurelle de l'Enseignement Supérieur.

La Région a choisi de ne pas pleurnicher mais d'être acteur. Sans le Pacte, pas de CEA, pas de TUBE etc... Cela a permis d'avancer dans certain secteur. La Région sera au rendez vous et maintient le dialogue. Il pense qu'il ne faut pas se laisse atteindre par le scepticisme ambiant.

VOTE DES MOTIONS

- Motion de la CPU pour la préparation du PLF2015 : 23 pour 1 refus de vote
- Soutien à « Sciences en Marche » : 24 pour

Documents remis aux administrateurs :

- Rapport d'activité UL 12/13
 - Projets stratégiques des Pôles et Collegiums
- **ENIM** : le ministère par le biais de l'avis de vacance du directeur de l'ENIM accélère le mouvement engagé dans le contrat de site. Le Recteur est venu expliqué au CA exceptionnel de l'ENIM du 11/9/14 la position de l'Etat : l'ENIM doit intégrer le collégium de l'INP au 1/01/2016.

Pour le Président, cette intégration est une opportunité pour l'UL. Elle améliorera les équilibres Nord /Sud entre les sites et apportera une dynamique sur le technopole de Metz sur lequel il se passe beaucoup de choses.

- **CONGRES MATERIAUX 2018** : l'UL est candidate pour accueillir cet événement – Congrès international des sociétés savantes en Matériaux. (Laboratoires directement concernés : IJL, LEM3, LMOPS, LRGP, LCristallographie). Région présente avec l'UL au congrès 2014 pour donner de la lisibilité.



2) CR 8/07/2014 : approuvé après une petite modification (page 9 – fin du 1^{er} paragraphe. Remplacement de « un stage d'une semaine » par « un stage d'un jour par semaine ».

3) Accord de partenariat avec IRT Matériaux, Métallurgie, Procédés : Unanimité

4) Allocation de moyens aux pôles scientifiques, collègiums et directions opérationnelles

Rappel par l'équipe présidentielle du contexte difficile et des choix qui ont été fait :

- Maintien de la masse salariale dans son enveloppe
- Maintien du budget de fonctionnement 2015 (idem 2014) pour donner de la stabilité aux composantes
- Demander aux composantes une réserve de précaution de 10 % dans l'attente de la dotation

Sur les aspects Masse Salariale : impact de la problématique du GVT mais aussi décision interne d'aligner le régime indemnitaire des BIATSS à un niveau normal et comparable aux autres universités (1/9/ 2014 : rehausser les C et les B – 2015 : finaliser les A)

- 1^{er} étape de l'allocation de moyens : rappel des orientations budgétaires validées au CA de juillet 14
- 2eme étape : détermination des enveloppes : EMEB, Formation, Recherche et Pilotage
- Répartition des enveloppes Formation et Recherche par les Collegiums et Pôles aux composantes et laboratoires
- Présentation du budget en décembre 2014

Ressources :

Dotation de l'Etat : 41 M€ (base 2014)

Droits scolarité : 5,5 M€

Contribution : 5 M€

Le calcul des ressources « droits de scolarité et la contribution » est basé sur le réalisé 2012 et 2013 et sur les ressources propres.

Répartition des enveloppes :

EMEB : 25 M€ contre 25,6 en 2014 (mais 28 000 m2 supplémentaire - IJL)

- Fluides 10.5 M€, Maintenance 11 M€, Investissement 3,5 M€

Formation 9.2 M€ (idem 14) : 7 M€ Collegiums, 1 M€ tampon, 1,2M€ enveloppe projets

Recherche : 9,2 M€ (idem 14) : CS 5,5M€, Environnement recherche 1,24 M€, Projets 1,77 M€ et Collège doctoral : 0,64M€

Pilotage : 11,7M€ (idem 2014 à périmètre constant)

Critères de répartition dans les pôles et collègiums : coefficients identiques à l'an dernier (attendre bilan 2014 pour proposer des modifications)

Le mécanisme prudentiel sera mis en place sur toutes les enveloppes sauf l'EMEB et ne sera débloqué qu'après avoir eu connaissance de la dotation ministérielle.

Les investissements seront financés sur la CAF de l'établissement.



Economie de masse salariale :

Objectif 5 M€ : 2,5 M€ sur les emplois et 2,5 M€ sur les HC

Emplois

- Toutes les composantes, tous les types d'emplois sont concernés.
- Enseignants 154 emplois : 45 SD et 109 EC
- BIATSS : 216 emplois (inclus les concours infructueux Sauvadet
 - 85 SAUVADET 15 PACTE 22 BOE sur 2015

1 seul coût moyen pour le calcul des emplois BIATSS (sont inclus, dans un souci d'équité de l'effort, les contraintes SAUVADET, BOE, PACTE)

- Des ajustements seront possibles entre BIATSS et Enseignants.

Principes :

- Publier le + d'emplois de fonctionnaire (pas d'ATER, pas de contractuels sur les emplois), non publication de poste ATER Ets, PAST, MAST à étudier
- Rééquilibrage au sein des périmètres des pôles et collegiums
- Réflexion pluriannuelle dans les périmètres
- Equilibre entre poste PR/MCF et catégorie A, B et C pour les BIATSS
- Historique à prendre en compte. Non publication 2014 se rajoute aux non publications 2015.
- Pour les postes de BIATSS, vigilance au niveau des laboratoires et pas de Sauvadet dans les PS

Heures complémentaires (sur moyens délégués – hors FC, alternance, etc..)

- Vacataires extérieurs
- Personnels UL
- Référentiel

Moyens : travail à faire sur le référentiel, le sous service enseignant, la maîtrise de l'offre de formation

Calcul des économies sur les HC est basé sur les HC budgétés en s'appuyant sur le constaté 13/14 (pas terminé). Globalement le constaté 13/14 est en dessous du budgété.

Le potentiel HC pris en compte est le potentiel net 2013/14 hors poste gelé (décalage d'un an des postes gelés).

Un représentant des collectivités territoriales signale que le débat est le même dans les collectivités. La question est « comment créer une dynamique ». Les atouts existent. Il faut créer une passerelle de collaboration et de développement avec une approche territoriale des décisions à prendre.

Echanges avec les collegiums encore en cours :

- * Technologie : nouveau PPN à mettre en place pour les 2eme année, toutes les heures ne sont pas encore intégrées
- * Interface : discussion en cours. Beaucoup de sous service
- * Lorraine INP : problématique des enseignants de langues



* Santé : différence HC par rapport à l'an dernier ; pas de prise en compte des obligations des bi-appartenant qui n'ont pas d'obligation de service (PUPH et MCPH)

Synthèse du président : Fonctionnement : idem 2014, Masse Salariale : répartition de l'effort HC/Emplois, HC : basé sur le « réalisé ».

Réponse à la question d'un administrateur sur le paiement des HC : le président rappelle qu'une HC effectuée doit être payée. Par contre les directeurs de composantes et de collègiams doivent étudier la façon d'atteindre l'objectif.

Pour le collégium Santé, un administrateur signale que le calcul des moyens de ce collégium ne correspond pas à la réalité. Les bi-appartenant sont essentiellement en médecine et en odontologie. Il n'y a pas d'accord au sein du collégium sur les 192 h. Le directeur du collégium doit faire remonter l'avis auprès de l'UL. Baisse de 70 % des HC. Pour 13/14 le constaté est supérieur au budgété. Cette décision va impacter son UFR.

Votre représentant BIATSS intervient pour dénoncer le nombre important de gel d'emplois de BIATSS dans la campagne 2015 qui aura une répercussion certaine sur les collègues et précise que ces gels se rajoutent :

- à l'effet pervers du « Sauvadet » qui bien qu'apportant quelques stabilisations pour les personnels contractuels, bloque depuis deux ans 80 emplois BIATSS par an, ce qui a pour effet direct de limiter l'ouverture de concours interne pour ces personnels et pour partie d'économiser de la masse salariale qui, par ailleurs, n'apparaît pas dans les tableaux
- sur le fait que le nombre de BOE est calculé sur l'ensemble des emplois vacants (enseignants et BIATSS) et que l'ouverture des concours BOE impactent uniquement les BIATSS. Un travail doit être fait pour une meilleure répartition sur les deux populations
- sur le fait que la non publication d'emplois d'enseignants produit implicitement des HC pour assurer les charges d'enseignements (même si un effort sur les HC est demandé aux Collégiams) alors qu'une non publication d'emplois de BIATSS est une perte sèche pour la composante concernée. Pour la direction de l'UL, les composantes devront se réorganiser.

Un administrateur pense que la politique actuelle de l'UL va mener à une perte de compétitivité et d'attractivité de l'UL et à son affaiblissement. Quant à la méthode mise en place pour l'attribution de moyens, ce système arithmétique ne prend pas en compte les véritables besoins. Quelle mise en perspective ? Quel plan global ? Quelle vision à 5 ans ? Comment s'adapter ? Se dit prêt à y réfléchir. Comment passer la crise en s'agrandissant et non en s'affaiblissant ?

Le VP CA est en phase avec cette intervention. Tout d'abord il faut stabiliser le modèle économique pour pouvoir ensuite en mesurer les effets. Ensuite, par rapport au contexte national, il faut être dans une logique d'action et s'adapter. Les choix de réorganisation en formation et en recherche demandent une maturité de la communauté et devront être mis en œuvre par le biais des COM



- Choix : Ajuster les activités à nos moyens et essayer de dégager une marge pour de nouvelles activités
- Réorganisation : nos fonctionnements en interne, ne pas ouvrir tous les diplômes systématiquement sur les deux sites (respect des équilibres), mutualiser les moyens scientifiques, organisation administrative à améliorer, gérer le sous-service, affecté les postes aux sous encadrés etc...

Pour 2016/2017, les COM seront utilisés comme base de répartition des moyens.

Un représentant BIATSS précise qu'il préfère un budget en équilibre afin de ne pas donner la main à l'autorité de tutelle.

Un représentant du collège A pense qu'il faudrait creuser la piste du second degré dont les personnels assurent le double d'heures sans dépouiller la recherche mais qu'il est essentiel de conserver le recrutement d'ATER.

VOTE : 2 refus de vote, 2 vote contre et 6 abstentions

Au vu du gel d'emplois 2015 se rajoutant au gel d'emploi 2014, vos élus se sont prononcés contre.

Explications de vote en abstentions des étudiants : contre les réductions qui se rajoutent d'année en année

5) Publications des emplois du second degré

- 14 publications d'emploi sur 54 emplois vacants (dont 9 non publiés en 2014)
25 emplois non publiés concernent l'ESPE. Un travail devra être mené avec l'ESPE.
Le président demandera au Rectorat la possibilité de décaler le calendrier de la 1ere campagne.

Vote : unanimité moins 2 refus de vote et 2 abstentions

Vie Institutionnelle :

7) Statuts ENSGSI : unanimité moins 2 abstentions

8) Statuts du GIP-InSIC de Saint Dié des Vosges : 2 refus de vote et 2 abstentions

Recherche et Valorisation

9) Durée de l'éméritat : passe à 3 ans renouvelable au lieu de 2 précédemment : 2 refus de vote

* Actuellement 143 Professeur Emérite à l'UL

10) Accord cadre entre l'Université et le CG 57 : un administrateur estime que cet accord cadre provoque de l'inégalité (ne finance que les opérations des sites mosellans) et demande à ce que soit rajouté le fait que « les orientations de cet accord cadre doivent être en adéquation avec la politique scientifique menée par les pôles de l'UL ».



L'accord cadre revu ainsi que les propositions de demande de financement de colloques et d'équipements par le CG 57 sont validées à l'unanimité

* 247 000 € d'investissement et 15 000 € de colloque + 8864 € pour le CAPER

11) Convention quinquennale entre l'Université de Lorraine et le CNRS :
reporté

12) Memorandum Of Understanding (mémoire d'attente) entre l'UL et Georgia Tech : unanimité

Etudes et Insertion Professionnelle

13) Droits d'inscription à l'Institut Confucius à compter de 14/15 : unanimité

14) Demandes d'ouvertures des formations en apprentissage pour la rentrée 2015 : unanimité

Objectifs de l'UL : passer de 1000 à 1500 apprentis

Le PLES va se saisir de la question de l'apprentissage en Lorraine.

15) Création du DU Etudiant Entrepreneur D2E : diplôme chapeau permettant de labéliser les actions dans le domaine de l'entrepreneuriat sur le territoire lorrain en garantissant la qualité d'un suivi entrepreneurial.

16) Création du DU Malting Process Engineering : reporté

17) Création du DU Psychothérapies, Psychopathologie, Psychologie clinique et Formation au métier de psychothérapeute : Unanimité

18) Création du DU Technologies Avancées en Prothèse Dentaire : reporté

19) Création du DU Pratique Chirurgicale Endovalvulaire Cardiaque : 2 abstentions

20) Création du DU Pratiques Chirurgicales Endovasculaires : 2 abstentions

23) Création du DU Inter Universitaire « REGARDE » : 2 abstentions

24) Création du DU Inter Universitaire Chirurgie Digestive Robotique : 2 abstentions

25) Création du DU Inter Universitaire Ethique en Pratique soignante : reporté

26) Modification de maquette du Master STAPS : reportée

Vie Universitaire :

27) Droits d'inscription à l'Université du Temps Libre 2014/15 : Unanimité



28) Subvention UL au Crous de Nancy Metz dans le cadre du Fonds National d'Aide d'Urgence : 100 000 € unanimité

Patrimoine Immobilier

29) Tarifs et principes de mise à disposition de locaux au profit de start-up (amendement) au profit de startups issues de l'incubateur lorrain : 12,5€ HTm2 SI/an pendant les 3 premières années. Amendement approuvé (2 refus de vote)

Juridique

30) Accord transactionnel entre l'UL et la CUGN : règlement du sinistre de la médiathèque du bâtiment SELLIER 1 de l'ENSIC : Unanimité

31) Accord transactionnel entre l'UL et un agent : prise en charge par l'UL des frais bancaires subis par un ATER suite à un retard dans sa première avance de rémunération

32) Modèle de convention « Atelier de Transfert et d'Innovation » avec les Entreprises : Unanimité

33) Modèle de convention « Atelier de Transfert et d'Innovation » pour les projets tutorés : Unanimité

L'utilisation du modèle type (32 ou 33) permettra un traitement rapide par les directions.

Convention

34) Convention de partenariat entre l'UL pour l'IUT Nancy Charlemagne et l'Institut Supérieur de Transport et de la Logistique de Casablanca : reportée

Vos élus représentants des BIATSS SNPTES – A&I UNSA au CA :

- Béatrice VAILLANT
- Bernard DUSSOUBS

